



FICHE OPERATIONNELLE

Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

Titre de l'action :	Promouvoir les recrutements au titre de l'article 27 (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 1 – Favoriser l'accès à l'emploi</i>)
Objectif de l'action :	Informier largement les acteurs de l'emploi et les personnes en situation de handicap de l'existence et des modalités d'accès aux offres d'emploi des ministères sociaux
Détail de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Elaborer une fiche réflexe à destination des chefs de services/secrétaires généraux/RH de proximité/Référents handicap/Acteurs de la SST ;- Mise en ligne sur l'intranet et le site des MSO d'un texte de présentation sur les modalités de ce type de recrutement ;- Organiser des séquences d'animation auprès des recruteurs ;- Message « positif » à l'attention de tous les agents (via Sarbacane) pour les sensibiliser aux PSH et à leur apport au collectif de travail ;- Adaptation/Proposition d'une formation sur le recrutement des PSH à destination des recruteurs et des collectifs de travail ;- Réalisation d'un webinaire à destination des recruteurs et des collectifs de travail ;
Chefferie de projet :	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
Partenaires / Equipe projet	DRH/DAC/SD
Planning :	Dès 2022
Public cible :	Chefs de services/secrétaires généraux/RH de proximité/Référents handicap/Acteurs de la SST Ensemble des agents des MSO

Budget :	
Indicateurs / Cibles :	Nombre d'actions d'informations réalisées
Observations :	Néant